



Eglise  
Evangélique  
Réformée  
du canton de  
Vaud



Paroisse protestante  
Belmont - Lutry

## **Paroisse de Belmont-Lutry**

**Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire d'automne**

**du dimanche 30 novembre 2025 à 11h.00**

**à Belmont, à l'issue du culte**

*[Handwritten signature]*



**Assemblée ordinaire d'automne  
du dimanche 30 novembre 2025 à 11.00 h  
à Belmont, à l'issue du culte**

*Ordre du jour*

1. Introduction et principes constitutifs de l'E.E.R.V.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal (\*) de l'Assemblée ordinaire de printemps du 6 mars 2025
  - Adoption
4. Eglise29 : Consultation 2025 Partie 1
5. Eglise29 : Votation consultative
6. Budget 2026 (\*) :
  - Présentation
  - Rapport de la Commission de gestion
  - Adoption
7. Élection d'un conseiller paroissial : M. François Gillard et communication sur le nouveau Bureau du Conseil.
8. Communication mendicité
9. Eglise29 : Consultation 2025 Partie 2
10. Divers et propositions individuelles

**Le Conseil paroissial**

(\*) Ces documents seront à disposition **sur le site internet** de la paroisse et sur les présentoirs des temples de Belmont et de Lutry dès le 16 novembre 2025, et à l'ouverture de l'Assemblée paroissiale

## Liste de présence : 33 personnes

M. Thierry Buche, président de l'Assemblée paroissiale.

Conseil paroissial : Mmes Aline Marguerat, présidente, Damaris Brasey et Catherine Desaules; MM. Claude Marguerat et Etienne Liardet.

Ministres : Mme Sophie Maillefer et M. Alain Brouze.

Personnes présentes : Mmes et MM. Françoise Christinat, Laurent Bridel, Catherine Bridel, Lise Rappaz, Lucette Wounghy-Massaga, Olivier Guignard, Eva Siegrist, Vania Winzap, Pierre Liardet, Jean-Gabriel Linder (président de la MPJ), Patrick Marguerat, Anne Perret, Daniel Rouzeau, Jean-Luc Crisinel, Lise-Laure Wolff, Juliette Goy, Nicolas Hefti, Roswitha Rahmy, Roland Besse, Hélène Brughera, Martin Schuler, Annemarie Nicod, Eveline Musy, François Gillard et Maricette Paschoud.

Personnes excusées : MM. Damien Cuche, conseiller municipal de Belmont, Alain Amy, conseiller municipal de Lutry, et Jean-Daniel Lüthi.

### **1. Introduction et principes constitutifs de l'E.E.R.V.**

A 11h.17, M. Thierry Buche, président de l'Assemblée paroissiale, souhaite la bienvenue à l'assistance, lit les principes constitutifs 3 et 10 de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud et prononce une prière. Il annonce la modification du point 7 de l'ordre du jour qui devient « Election du vice-président de l'Assemblée paroissiale Nicolas Hefti et d'un conseiller paroissial, M. François Gillard. Communication sur le nouveau Bureau du Conseil ».

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **3. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire de printemps du 6 mars 2025**

#### **- Adoption**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **4. Eglise 29 : Consultation 2025 Partie 1**

M. Jean-Luc Crisinel, président du Conseil régional de la région Lavaux, présente, sur la base d'un powerpoint, le scénario de la réorganisation ecclésiale d'Eglise 2029 rendue nécessaire par la situation actuelle de l'Eglise réformée vaudoise (diminution du nombre de pasteurs et de diacres ; structure actuelle à trois niveaux, qui épouse le réservoir de bénévoles).

Sont évoqués les quatre domaines de la mission de L'Eglise (vie communautaire et cultuelle, santé et solidarité, communication et dialogue, formation et accompagnement) et les vingt-cinq à trente paroisses ou communautés territoriales qui fédéreront des pôles et des communautés locales pour l'accomplissement des quatre domaines de mission. A noter que les paroisses auront toujours une structure administrative (un Conseil paroissial, une Assemblée paroissiale et une représentation laïque au Synode). Il y aura aussi des missions communes à l'échelon de l'Eglise (présence dans les hôpitaux, les prisons ou les écoles, par exemple).

Notre paroisse est concernée par le scénario de la paroisse de Lavaux, laquelle réunira les actuelles paroisses de Pully-Paudex, Belmont-Lutry, Bourg-en-Lavaux, et Saint-Saphorin (Lx), avec quatre temples principaux, à savoir le temple du Picuré de Pully, le temple de Lutry, le temple de Cully pour Bourg-en-Lavaux et le temple de Chexbres pour Saint-Saphorin.

L'Assemblée prend connaissance des programmes constitutifs des différents pôles de la future paroisse de Lavaux, du programme de la paroisse, ainsi que des avis du groupe de pilotage E-29 et des autres organes concernés, qui soulignent les forces et les faiblesses du scénario.

A la suite de ces informations, M. Thierry Buche, président de l'Assemblée paroissiale ouvre la discussion et la voie aux propositions d'améliorations.

Interviennent tour à tour : Mmes et MM. Pierre Liardet, Thierry Buche, Hélène Brughera, Jean-Luc Crisinel, Aline Marguerat, Damaris Brasey, Roswitha Rahmi, Alain Brouze, Lucette Woungly-Massaga, Sophie Maillefer, Catherine Desaules, Anne Perret, Martin Schuler, Lise-Laure Wolff, Laurent Bridel et Françoise Christinat.

Au-delà des constats tels que le caractère historique de certains lieux propices à la musique, la nécessité de prévoir des transports, le fait qu'une activité en cours ne constitue pas une force ou que la collaboration avec l'Eglise catholique pourra se poursuivre, les intervenants manifestent clairement un souci de conserver autant que possible les particularités et les lieux de culte de la paroisse de Belmont-Lutry. En témoignent l'annonce par M. Pierre Liardet de son intention d'écrire au Conseil paroissial pour lui demander de conserver les particularités de l'actuelle paroisse de Belmont-Lutry, qui débouche, après intervention de Mme Damaris Brasey, sur la proposition de créer un groupe chargé de mettre sur papier les idées de M. Liardet; le désir de M. Alain Brouze de conserver la chapelle de Corsy (en plus du temple de Belmont déjà prévu, mais non cité), en vue, notamment, d'activités destinées aux familles; l'insistance de Mme Hélène Brughera pour que le maintien du temple de Belmont ne soit pas seulement sous-entendu, mais cité expressément.

Ces préoccupations apparaîtront dans le document qui résume les forces, faiblesses et propositions relatives à la paroisse de Lavaux.

Au bout de quarante minutes de discussion, M. Thierry Buche remercie l'Assemblée et passe au point 5 de l'ordre du jour.

##### **5. Eglise 29 : votation consultative**

M. Thierry Buche réclame les listes de présence et celle des personnes excusées.

Mme Catherine Desaules et M. Laurent Bridel fonctionnent comme scrutateurs et distribuent 32 bulletins de vote.

Mme Eveline Musy voudrait qu'on puisse voter à tête reposée après avoir consulté les sources d'information.

M. Thierry Buche suggère de joindre au procès-verbal le powerpoint imprimé ou au format pdf des diapositifs projetés et commentés par M. Jean-Luc Crisinel pour une vision claire de



la situation. Mme Marguerat ajoute que le powerpoint sera mis sur le site internet de la paroisse.

Mme Sophie Maillefer répond à Mme Musy que les sources d'information ont été fournies et qu'il s'agit d'un vote consultatif.

M. Thierry Buche fait remarquer que la graduation (pas d'accord, plutôt pas d'accord, plutôt d'accord, d'accord) permettra d'interpréter le vote.

Mme Catherine Bridel souhaite qu'on fasse confiance au travail déjà accompli.

Le résultat du vote sera proclamé au point 9 de l'ordre du jour.

## 6. Budget 2026

### - Présentation

M. Etienne Liardet présente le budget de manière détaillée, en soulignant notamment que les comptes qui n'avaient plus lieu d'être ont été supprimés.

Il annonce l'augmentation du déficit du résultat d'exploitation (environ 10'000 francs, baisse des recettes notamment), la diminution du déficit des revenus des maisons de Belmont et de la MPJ (env. 3000 francs), la stabilité du revenu net de la maison de Corsy, la non-dissolution de provision, l'augmentation de la perte prévue (env. 9000 francs) et un déficit d'environ 12'900 francs.

Concernant la baisse des recettes, un échange de propos entre M. Roland Besse, M. Etienne Liardet et Mme Aline Marguerat fait ressortir que les recettes n'ont pas été comptabilisées à partir de septembre et que la baisse de 2025 s'entend jusqu'à septembre. Le budget 2026 est donc une projection à partir des recettes 2025 jusqu'en septembre.

Mme Hélène Brughera se réfère à l'Assemblée régionale d'automne et signale que le Conseil régional n'est pas entré dans la nouvelle répartition du Canton, de sorte qu'on pourrait utiliser les fonds qui restent pour les redistribuer aux paroisses.

### - Rapport de la Commission de gestion

C'est M. Olivier Guignard qui présente le rapport.

Il déclare que la Commission de gestion s'est réunie le 11 novembre en présence de Mme Aline Marguerat, présidente du Conseil paroissial, et de M. Etienne Liardet, trésorier.

Il confirme les chiffres du budget 2026 et le caractère réaliste et prudent de ce dernier, mentionne que, d'un point de vue comptable, le déficit sera couvert par les capitaux propres et souligne au passage les efforts constants du Conseil paroissial pour maîtriser les coûts et les charges administratives.

Il remercie le Conseil de paroisse et M. Etienne Liardet, trésorier, pour leur engagement et la qualité de leur travail bénévole.



Il annonce que la Commission de gestion recommande à l'Assemblée d'accepter le budget 2026 tel que présenté.

- Adoption

Le budget est adopté avec deux abstentions et sans opposition.

**7. Election du vice-président de l'Assemblée paroissiale Nicolas Hefti et d'un conseiller paroissial, M. François Gillard. Communication sur le nouveau Bureau du Conseil**

M. Nicolas Hefti se présente à l'Assemblée.

M. Thierry Buche remercie Mme Brughera, qui a assumé la présidence puis la vice-présidence de l'Assemblée paroissiale durant de nombreuses années.

M. Nicolas Hefti est élu à l'unanimité par acclamation.

M. François Gillard se présente à son tour et est élu par acclamation.

Mme Aline Marguerat rappelle que Mmes Martine Mercier et Charlotte Müller Perrier ont quitté le Conseil paroissial et signale que Mme Damaris Bracey a accepté de prendre le poste de vice-présidente.

Elle annonce que l'orgue de la chapelle de Corsy a été vendu à la paroisse catholique de Neuenkirch (LU).

**8. Communication mendicité**

Mme Aline Marguerat annonce que, le Conseil paroissial a travaillé sur la question de la mendicité débattue lors de la dernière assemblée.

Elle présente trois documents contenant les règles de discrétion à observer par les mendiants : le premier destiné aux intéressés, le deuxième aux pasteurs extérieurs pour information et le troisième aux membres de la paroisse.

Catherine Desaulles souligne le travail particulièrement astreignant de la présidente du Conseil paroissial et remet un bouquet à Mme Aline Marguerat.

**9. Eglise 29 : Consultation 2025, Partie 2**

Les scrutateurs ayant dépouillé les 32 bulletins de vote distribués et rentrés, le résultat de la consultation se présente comme suit :

Pas d'accord : 0

Plutôt pas d'accord : 1

Plutôt d'accord : 18

D'accord : 13

Mme Aline Marguerat annonce que toutes les paroisses concernées ont accepté le scénario à l'exception de Saint-Saphorin.



M. Thierry Buche demande qui accepte que le groupe de pilotage continue à travailler sur le scénario.

L'Assemblée donne son approbation à l'unanimité.

Mme Roswitha Rahmy demande où on peut trouver la liste des membres du groupe de pilotage.

Il lui est répondu qu'elle le trouvera sur le site de la paroisse.

Mme Françoise Christinat adresse ses félicitations au groupe de pilotage et le remercie d'avance pour la suite.

#### **10. Divers et propositions individuelles**

M. Roland Bessc souhaite relever le magnifique « parcours Revivre » organisé par Mme Damaris Bracy avec le soutien de Mme Aline Marguerat et destiné aux personnes souffrant d'une séparation ou d'un divorce.

Il souligne que même les superviseurs ont été frappés par la qualité de la réalisation du projet.

M. Jean-Luc Crisinel fait remarquer qu'il n'y a pas d'empêchement canonique à avancer l'heure du culte quand celui-ci est suivi d'une Assemblée paroissiale.

La parole n'étant plus demandée, M. Thierry Buche clôture l'Assemblée paroissiale à 13h.20.

La secrétaire :

Mariette Paschoud

*M. Paschoud*

Le président :

Thierry Buche

*T. Buche*

Annexes : Sont joints en annexe à ce PV les 40 diapositifs, réduits sur 10 pages couleur.